

une ville du Midi peut vibrer pour un homme qui s'est acquis tant de droits à sa reconnaissance.

Cette ville a voulu prouver à Cadet sa gratitude. Qu'a-t-elle fait? C'est ici que le fait divers sort de la banalité courante.

Coquelin devait donner, hier soir, une représentation au théâtre de Pézenas.

Dans l'après-midi, le Conseil municipal, réuni en séance extraordinaire, a reçu Cadet et lui a décerné, à l'unanimité, le titre de *citoyen de Pézenas*. Le maire lui a remis un parchemin sur lequel est gravé le texte du décret qui lui confère cette noble investiture.

Ensuite, champagne, toasts en prose et en vers, en l'honneur du nouveau concitoyen.

Le soir, au théâtre, Cadet a été couvert de fleurs par le public enthousiasmé qui a ratifié par ses acclamations le vote de ses édiles.

N'est-ce pas charmant, et de tels événements peuvent-ils s'accomplir ailleurs que dans le vrai Midi?

Voilà donc ce Boulonnais, si parisien, devenu Piscenois, sans doute pour le plaisir d'avoir un titre de noblesse.

Georges Trézié.

LES THEATRES

Opéra-Comique : *L'île du Rêve*, idylle polynésienne en trois actes, d'après le livre de M. Pierre Loti « Le Mariage de Loti », paroles de MM. André Alexandre et Georges Hartmann, musique de M. Reynaldo Hahn.

— *Le Roi l'a dit*, opéra-comique en deux actes, de Gondinet, musique de Léo Delibes.

Nous étions convoqués hier, pour la première fois, par le nouveau directeur de l'Opéra-Comique, à la représentation d'une œuvre de son choix. Très courtoisement accueillie — je l'annonce tout de suite — cette œuvre est comprise dans un programme que les courriers des théâtres nous ont fait connaître et que la critique a le devoir d'examiner au plus bref.

De ce programme, j'approuverai d'abord l'éclectisme. Je ne sais si *L'île du Rêve* satisfera pleinement les esprits que *Fervaal* attriste et j'ignore si *Fervaal* s'emparera définitivement des âmes que *L'île du Rêve* n'a pas conquises, mais ce que j'affirme, c'est que ces deux ouvrages témoignent de tendances diamétralement opposées. Tant mieux! Quant à *la Bohème*, que nous verrons aussi prochainement, je n'en ai point entendu ni la partition, mais je suis bien sûr que les mélodies de M. Puccini ne ressemblent nullement à celles de MM. Reynaldo Hahn et Vincent d'Indy. De mieux en mieux! Je pense que la diversité est indispensable à la scène, et je plaindrais fort l'impresario qui serait, dans un sens ou dans l'autre, un sectaire.

Cependant, l'éclectisme n'exclut pas la recherche, le petit frisson d'espoir à l'approche de l'inconnu, la grande joie de la trouvaille, le noble orgueil de découvrir ce que personne ne soupçonnait. Rien de semblable ne me paraît avoir inspiré le nouveau directeur de l'Opéra-Comique en ce qui concerne ses décisions présentes. *L'île du Rêve*, dont les trois menus actes ont pour compositeur un jeune Vénézuélien, élève de M. Massenet, ne nous apporte que l'écho affaibli des musiques du maître, si divulguées; *Fervaal* revient de Bruxelles et *la Bohème* arrive de toutes les villes d'Italie et d'Allemagne. A notre avis, il eût été bon qu'une grande œuvre française vraiment inédite fût montée au cours de cette saison. On nous en promet cinq pour l'année prochaine. A cela, j'applaudis de toutes mes forces.

On souhaitait, en outre, la belle reconstitution de quelque ouvrage classique. Les tragédies de Gluck, par exemple, sont, à cette heure, universellement admirées et désirées. Chaque fois que des fragments en sont exécutés au concert, le succès est triomphal et l'on demeure stupéfait que, sauf *Orphée*, qui paraît d'ailleurs trop rarement sur les affiches, aucune d'elles ne soit jamais rendue à notre dévotion. On a parlé de jouer *Fidèle* et le projet n'a pas eu de suites, au moins immédiates. Je le déplore, comme je déplore l'abandon où sont laissés les vieux chefs-d'œuvre de l'art lyrique. Je sais que pour interpréter ces chefs-d'œuvre, comme pour interpréter les partitions nouvelles et même le répertoire courant, il faut une troupe solide, valeureuse, ardente et disciplinée. Ceci est une question très grave, capitale pour l'avenir du théâtre, question que j'effleure seulement aujourd'hui et qui, je n'en doute pas, sera bientôt résolue à la joie générale. Au reste, les réflexions qui précèdent résument moins, en leur ensemble, des regrets que des espérances. Les retards, les hésitations sont inévitables au début d'une entreprise et, somme toute, chacun garde confiance et courage. Je m'empresse maintenant de rendre compte de la soirée d'hier.

L'île du Rêve, précédée de *Le Roi l'a dit*, occupait la moitié de cette soirée. J'ai maintes fois constaté combien il était difficile de tirer une pièce intéressante des romans de M. Pierre Loti. *Madame Chrysanthème*, dont la partition écrite jadis par M. André Messager dans le ton de la comédie lyrique est exquise; *le Spahi*, dont le livret, il y a quelques mois, a si fâcheusement desservi le sérieux talent de M. Lucien Lambert, montrent l'écueil dangereux qu'il me faut signaler encore: le manque absolu d'action. Les malins collaborateurs de M. Reynaldo Hahn, transformant *le Mariage de Loti* en *L'île du Rêve*, ont imaginé, pour leur ouvrage, un titre à la fois délicieux et significatif. *L'île du Rêve*, c'est l'île de l'irréel, l'île heureuse ou malheureuse, selon que l'on déteste ou chérit la vie, qui n'existe pas sur la carte, que l'on aborde sans crainte, ou l'on aime sans désespoirs, où les jours s'écoulent pareils sous un ciel sans nuages, que l'on quitte sans émoi et que l'on oublie sans peine. Si aucun événement ne trouble la paix de l'île du Rêve, personne n'en sera étonné et c'est là que se manifeste l'amusante adresse de MM. Georges Hartmann et André Alexandre, qui, en cette circonspecte adaptation, renonçant au drame, introuvable, affinant l'idylle, la réduisant à sa plus simple expression, ont adouci jusqu'au nom de leur héroïne, faisant de Harahu aux trois rudes syllabes sauvages, Mahénu aux trois gentils sons plus aimables. Donc l'île d'enchantement que voilà n'est pas tout à fait l'île de nos souvenirs: l'île de Tahiti où l'on souffre — rappelez-vous la reine Pomaré et sa petite fille, — où l'on assassine et où l'on viole — rappe-

lez-vous le Prince Tamatoa, — où l'on meurt — rappelez-vous la veillée funèbre du père, — où il pleut — rappelez-vous la désolation des orages polynésiens, — où l'on ment — rappelez-vous l'enfant de Rouéri, — où l'on pleure quand on se sépare, comme dans toutes les îles, comme sur toutes les terres du monde, — rappelez-vous le navire qui s'éloigne...

Dans l'île du Rêve, l'officier de notre marine Georges de Kerven, accompagné de la princesse Oréna, rencontrant Mahénu et ses petites compagnes qui chantent avec les oiseaux au pied de la cascade bruisante de Fataoua, est baptisé, des fleurs sur le front, et appelé Loli par les enfants, tandis que le ridicule Chinois Tsen-Lee, offrant mille cadeaux, est chassé en des éclats de rire. Jadis, le frère du lieutenant fut aussi baptisé là, des fleurs sur le front, et appelé Rouéri par Téria et, dans l'île du Rêve, pareille aventure arrive à tous les Européens. Georges subira la loi de charme et de tendresse et, dans la nuit qui tombe et peuple la forêt de bons fantômes bleus, épousera Mahénu, dont le père lit maintenant la Bible en sa case et glorifie gravement l'amour au nez du Chinois de plus en plus ridicule. Loli a voulu voir Téria: il lui apprend la mort, au loin, de celui qui fut un an son époux et l'embrasse. L'épisode a de la mélancolie et, en même temps, de la douceur; il n'attriste point les amants de l'île du Rêve qui, courbés devant le vieillard, reçoivent sa bénédiction mystique. Au bal, chez la princesse, Mahénu entend parler du départ de l'officier et pousse un cri. Mais Georges la console aussitôt, lui promet de l'emmener avec lui en France, et s'éloigne. Oréna montre à l'enfant l'impossibilité du voyage, le danger de l'exil, le désenchantement des jours prochains. Il faut qu'elle reste dans l'île du Rêve et que, sans adieux, la séparation se fasse. Il faut que, pour nous, l'île du Rêve s'évapore dans l'espace et que, sans chagrin, nous la quittons, et, en effet, le rideau descend, tandis que flottent une dernière fois les parfums et les sonorités de l'île du Rêve.

La partition, trop visiblement inspirée par M. Massenet, comme je l'ai dit déjà, manque d'originalité, en sa facture et en ses mélodies. M. Reynaldo Hahn s'est appliqué surtout à écrire la musique séduisante et imprécise qu'exigeait la pièce et, pour cela, il s'est servi de cinq ou six thèmes figurant ses personnages, thèmes bien choisis d'ailleurs, qu'il a rappelés de page en page sans les développer symphoniquement, sans les transformer sensiblement, ce qui correspond à l'état contemplatif des caractères. Mais tout en demeurant dans l'irréel, il eût pu, ce me semble — que de bons exemples son professeur lui fournissait en tant d'opéras — donner quelques accents un peu mâles à ses voix, à son orchestre, dont la mollesse efféminée, la monotonie vaporeuse ne se démentent pas une minute. Quelques scènes, entre autres celle du baptême au premier acte, sont d'une jolie couleur, d'une grâce simple, d'une juste expression et laissent espérer que la vie fortifiera et rendra personnel ce compositeur encore très jeune et évidemment doué, sinon pour le théâtre, ce qu'il est, malaisé de savoir après l'épreuve d'hier, au moins pour le lied intime et élégiaque.

J'ai toujours trouvé que *Le Roi l'a dit*, malgré l'abondance des couplets, hélas! si vieillies et si inutiles, était plein d'esprit, de finesse et de gaieté. Joué il y a vingt-cinq ans, un soir de grave trouble politique, il passa presque inaperçu et la reprise de 1885 ne le fixa pas encore au répertoire où on va essayer de l'accrocher. Le livret de Gondinet, plaisant à son début, languissait en suite, s'allongeait de regrettable manière. Ses trois actes ont été habilement réduits à deux par M. Philippe Gille et, sous cette forme, la pièce et la partition obtiendront sans doute le succès qu'elles n'avaient pu avoir jusqu'ici. Il y a, dans les musiques pittoresques et de pastiche de ce petit ouvrage, une netteté d'inspiration, une franchise mélodique, une subtilité instrumentale dont se régaleront les délicats qui aimeront moins, naturellement, nombre d'autres morceaux d'un style très conventionnel. Quoi qu'il en soit, ce ne sont pas des caricatures que ce marquis de Moncontour qui, présenté à Louis XIV et fort troublé, répond, n'ayant que quatre filles, au roi lui demandant s'il a un fils: « Oui, sire », ce qui lui vaut immédiatement cette réplique: « Je le savais, amenez-le moi! »; ce Benoit qui, paysan, fils de famille improvisé — là est « l'intrigué », assez mince, — fait les cent dix-neuf coups, et tous les autres joyeux acteurs de la farce, mais bien plutôt des êtres innocents dessinés par le compositeur avec une extrême élégance. M. Fugère a saisi cela à merveille, en admirable et souple artiste qu'il est, et on n'a pas cessé de l'applaudir. MM. Isnardon, remarquable comédien, Carbonne, Gourdou, Jacquet et Thomas; Mmes Laisné, Tiphaine, Arnold — particulièrement, — Pierron, Delorn, Marié de L'Isle, Oswald et Vilma s'emploient de leur mieux à le seconder. L'orchestre a montré une coquetterie charmante et touchante, s'est affectueusement surpassé dans l'exquise exécution de cette œuvre, la dernière que doit conduire, à l'Opéra-Comique, M. Danbé qui, pour *L'île du Rêve*, a remis le bâton à M. Messager, son successeur, lequel s'est acquitté de sa tâche en parfait musicien. Dans cette *île du Rêve*, les personnages tiennent aussi du Rêve, étant à peine indiqués. Mlle Guiraudon murmuré délicieusement les cantilènes de M. Hahn sans retrouver l'effet qu'elle produisait au quatrième acte du *Spahi* ou, après des gentillesses, on lui permettait un peu de passion. M. Clément lui donne la réplique sur le ton qui convient et M. Mondaud adoucit la Bible consciencieusement. Je cite encore MM. Bertin, Dufour et Thomas, Mmes Bernaert, Marié de L'Isle et Oswald; réservant pour la fin la mise en scène, les costumes et la décoration dont je loue le faste pittoresque, le joli mariage de couleurs, le gracieux arrangement.

Alfred Bruneau.

LA SOIRÉE

Grâce à l'opportune reprise du *Roi l'a dit*, cette soirée, qui peut être considérée comme la véritable première de la nouvelle direction, a été la victorieuse prise de possession de M. Albert Carré à l'Opéra-Comique. Après le 1er acte où Fugère et Isnardon avaient conquis la salle, on se demandait sincèrement comment il avait pu se faire qu'un